



La gestion des accidents du travail (1 journée)

Objectif

Cette formation décrit le processus relié à la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Participants visés

Toute personne ayant des responsabilités de gestion des ressources humaines (gestionnaire, conseiller, etc.).

Méthodologie

Cette formation est donnée à l'aide d'exposés théoriques, d'activités et d'exercices pratiques. Le participant peut également avoir accès à du *coaching*.

Contenu

- Historique de la santé et sécurité du travail au Québec
- La cotisation de l'employeur
- Les formulaires
- Les droits et obligations de l'employeur
- Les droits et obligations de l'employé
- Qu'est-ce qu'un accident du travail?
- Qu'est-ce qu'une maladie professionnelle?
- Qu'est-ce qu'une lésion psychologique?
- Qu'est-ce qu'une rechute, récurrence et aggravation?
- L'enquête et l'analyse de l'accident
- Comment utiliser l'assignation temporaire afin de faire baisser nos coûts?
- Comment contester une décision de la CSST?
- Fonctionnement du retrait préventif
- Droit de retour au travail et réadaptation